COMPTE RENDU PARTIEL
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 22 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux septembre à dix-huit heures trente, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de CHEVILLY dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Dominque LORCET, Maire.

Présents : Mme Catherine LEGRAND, Mme Marie-Noëlle DEFORGES, M. Philippe DEFRANCE, Mme Lucille DUVALLET, Mme Nathalie NAPOLY, Mme Bénédicte TERRASSE, Mme Céline VOIRAND, M. Augustin BUFFONI, M. Francis CAUCHOIS, Mme Stéphanie GAUTHIER, Mme Nadine JOVENIAUX, Mme Marylène MOUSSET, Mme Sophie TILLAY

Absents :
Mme Frédérique JAMET donne procuration à Mme Marylène MOUSSET
M. Didier HOARAU
Mme Marie-Suzanne VENNEKENS

Secrétaire de séance : Mme Céline VOIRAND

Les membres approuvent, à l'unanimité, le compte rendu du CCAS du 06 juillet 2026.

2026/13 Demande aide financière

Le président informe l'assemblée qu'il a été saisi d'une demande émanant du Département du Loiret pour un administré lequel sollicite une aide financière de la commune pour le solde de la facture d'eau et d'assainissement d'un montant de 141,46 €.

La Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale, après avoir examiné le dossier de l'intéressé :

↳ **DÉCIDE,** à l'unanimité, de prendre en charge la facture d'eau et d'assainissement soit la somme de 141,46 €.
Cette somme sera versée directement à la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine.

Vote : POUR **: 15** CONTRE : **0** ABSTENTION : **0**

2026/14 Colis de Noël – Choix fournisseur

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du 06 juillet 2026 pour l'attribution des colis de Noël aux personnes de plus de 71 ans ;

La Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale :

↳ **DÉCIDE,** à l'unanimité, de choisir La cave d'Olivier (44 rue de Paris 45520 CHEVILLY) pour la fourniture des colis de Noël pour les Aînés de la commune.

Colis couple	**39,93 € à l'unité**
Colis personne seule	**27,74 € à l'unité**

↳ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le devis.

Vote : POUR **: 15** CONTRE : **0** ABSTENTION : **0**

Fin de la séance : 19 h 30

Fait à Chevilly, le 23 septembre 2026

La Secrétaire de séance,
Céline VOIRAND

MAIRIE de CHEVILLY (Loiret)

Le Président,
Dominique LORCET

MAIRIE de CHEVILLY (Loiret)